

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 22 (1877)
Heft: 24

Vereinsnachrichten: Société des officiers suisses : section vaudoise

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le 29, soit le 11 décembre, ajoute la dite dépêche, les Turcs ont passé le Lom en masse; 30 tabors ont attaqué Metchka; après un combat acharné, les Turcs ont été brillamment repoussés par le corps du grand-duc Vladimir.

Le czarévitch a assisté au combat et tourné l'ennemi avec une brigade de la 35^{me} division.

Sur les autres points, Jakovitza, Zlataritzza, Lutihows et Zlatitza, les troupes russes occupent les mêmes positions devant l'ennemi.

Une grande partie de l'armée d'investissement de Plevna ira renforcer le corps du czarévitch, une autre partie marchera sur Sophia. L'armée roumaine gardera les rives du Danube et manœuvrera pour isoler la place de Widdin.

Le plan des Russes serait de diriger le général Gourko et l'armée du czarévitch sur Andrinople, où la paix serait signée.

Le corps de Dobrutcha forcerait Suleiman pacha à changer de front.

Les Roumains demandent pour condition de la paix le démantèlement des forteresses du Danube.

Des télégrammes de Sophia, en date du 12 décembre, portent que les Turcs occupent de fortes positions aux environs de cette place, et qu'on s'y apprête ainsi qu'à Constantinople et à Andrinople, à une résistance à outrance.

D'autre part on annonce que la Sublime-Porte ferait appel à la médiation des puissances européennes.

Société des officiers suisses.

SECTION VAUDOISE.

Le Comité de la section vaudoise de la Société des officiers a pris connaissance, dans sa séance du 11 courant, du rapport du jury chargé d'examiner les travaux de concours de cette année. Ce jury était composé de MM. Dapples, colonel; de Gimps, lieutenant-colonel, et David, major. — La sous-section de Vevey a seule traité le premier des sujets proposés, savoir: « Récit au point de vue historique, topographique, tactique et critique d'une bataille ou d'un combat auquel aient pris part des troupes suisses. » — Les sous-sections de Morges et de Sainte-Croix ont répondu au second sujet: « Quelle est la tactique actuelle de l'infanterie contre l'artillerie et *vice versa*? » — Voici les conclusions du jury concernant ces trois travaux: « Le travail de la » sous-section de Sainte-Croix a un mérite réel, surtout par son cha- » pitre de la tactique de l'artillerie contre l'infanterie; nous demandons » pour elle une récompense de *première classe*. — Le mémoire de la » sous-section de Morges, dont la valeur consiste plutôt dans le travail » dont il est le résultat et dans la forme adoptée plutôt que dans le fonds, » où l'on observe des lacunes, mérite une récompense de *second ordre*, » à titre d'encouragement. — Quant au travail de la sous-section de » Vevey, il ne nous semble pas suffisamment répondre au but qu'on » s'est proposé en ouvrant un concours sur le sujet en question, pour » qu'on puisse le classer parmi ceux qui méritent d'être couronnés. » Nous ne devons pas moins témoigner notre satisfaction et notre

» reconnaissance pour l'effort tenté et la bonne volonté dont les auteurs ont fait preuve. »

Ensuite de ces conclusions, le Comité a réparti comme suit la somme de 100 francs affectée pour prix à ces concours.

A la sous-section de Sainte-Croix	Fr. 70
» » » Morges	» 30

SECTION GENEVOISE.

La Société militaire du canton de Genève, section de la Société fédérale des officiers, s'est réunie, le 11 décembre, en assemblée générale, pour traiter la question des économies sur le budget militaire.

L'assemblée a émis à l'unanimité les deux vœux suivants :

1° Qu'il ne soit touché par l'assemblée fédérale aux chapitres de l'armement et de l'instruction qu'avec une extrême prudence ;

2° Qu'il ne soit rien fait de contraire à l'article 18 de la Constitution fédérale, qui veut que tout Suisse soit soldat.

L'assemblée a, en outre, rédigé et voté, séance tenante, une adresse au Comité central de la Société fédérale des officiers pour le prier de provoquer une manifestation de toutes les sections de la Société dans le même sens. Le résultat serait transmis, sous forme d'adresse, à l'assemblée fédérale.

Société vaudoise de l'Etat-major fédéral, du Génie et de l'Artillerie.

La réunion annuelle était convoquée au samedi 8 décembre prochain, à onze heures du matin, à l'Hôtel du Faucon, à Lausanne, par circulaire du Comité du 1^{er} décembre, qui portait : « *Ordre du jour* : 1° Reddition des comptes ; — 2° Rapport du bibliothécaire ; — 3° Examen d'une proposition tendant à la dissolution de la Société ; — 4° *Eventuellement* : Renouvellement du Comité ; — 5° *Eventuellement* : Communications diverses. — A 1 heure, banquet à l'hôtel du Faucon.

» En présence de la proposition de dissolution qui sera soumise à l'Assemblée, le Comité espère vivement que vous pourrez assister à la réunion, car il importe que cette proposition soit examinée par le plus grand nombre possible des membres de la Société.

» *Le Président*, Ed. BURNAND, colonel d'artillerie.

» *Le Secrétaire*, H. DE CÉRENVILLE, capitaine d'artillerie. »

Une trentaine d'officiers avaient répondu à cet appel. La séance a été fort intéressante et l'on a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la Société, mais au contraire de faire de nouveaux efforts en faveur de sa prospérité. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette bonne résolution.

LES ÉCONOMIES SUR L'ARMÉE FÉDÉRALE (Suite¹).

Le fait que, parmi les hommes à thorax insuffisant, les maladies des voies respiratoires sont 4 $\frac{1}{2}$ fois plus fréquentes que chez les autres recrues, n'a rien d'étonnant, mais il est intéressant à constater.

La preuve que la plus forte proportion de cas de maladie de la 1^{re} catégorie n'est pas un effet du hasard, c'est que, malgré la faiblesse des chiffres absolus, cette proportion se reproduit dans toutes les classes de taille, à l'exception des deux supérieures, qui sont en nombre très restreint et qui présentent des différences notables (de 175 à 179 centimètres et de 180 à 183 centimètres). Ces différences plaident du reste

¹ Voir notre précédent numéro et son supplément.